

PROGRAMME DE FORMATION

Jeux et handicap. Concevoir des jeux adaptés aux personnes en situation de handicap mental, psychique, physique ou sensoriel.

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel éducatif, social et des divers services travaillant auprès de personnes en situation de handicap mental, psychique, physique ou sensoriel.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Définir le jeu et son rôle dans le développement psychique de la personne.

Identifier les difficultés des personnes en situation de handicap à pouvoir jouer.

Créer des supports de jeux en fonction des différents handicaps.

Programme

- Le jeu : définition, son histoire et le jeu aujourd'hui.
- Le jeu dans le développement psychique de l'enfant.
- Le jeu et les difficultés de compréhension et de communication des personnes en situation de handicap.
- Connaissance des difficultés rencontrées sur le terrain dans les situations de jeux.
- Mise en place de projets individuels ou de groupes visant à élaborer un jeu compte tenu des difficultés du handicap.
- Utilisation de différents éléments proposés pour la construction du jeu (carton, boîtes, papier, jetons, cartes, images, crayons, ciseaux, colle, ruban adhésif, ...).
- Tests des jeux en groupe et commentaires.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Mises en situation de création de jeux. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.